

Enfance

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour inscrire administrativement votre enfant (né en 2016) à l'école maternelle Sarah Banzet : rendez-vous le **26/03 de 9h à 12h et de 14h à 16h**, le **28/03 de 9h à 13h et de 16h à 19h** ainsi que le **29/03 de 8h à 12h** à la mairie d'Oberhausbergen.

Munissez-vous de votre **livret de famille**, d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois (facture d'électricité, eau...) et de la **fiche de renseignements** téléchargeable sur notre site internet : www.oberhausbergen.com

La demande d'inscription ne pourra être validée qu'à la réception du dossier complet.



INFOS :
03 88 56 94 72 / WWW.OBERHAUSBERGEN.COM

Sport

AVIS AUX SUPPORTERS DU RACING



Rendez-vous au PréO pour la diffusion de la finale de la Coupe de la Ligue samedi 30 mars à partir de 19h30. Buvette et petite restauration. Entrée libre. Allez racing !



Animations

RENDEZ-VOUS AVEC LE LAPIN DE PÂQUES

Etes-vous prêts à relever le défi **dimanche 14 avril** à partir de **10h** ? La chasse aux œufs attend petits et grands au centre sportif. Les départs sont prévus à 10h ou à 11h.

Préventes des billets **samedi 23/03 de 10h à 12h**, **lundi 25/03 de 16h à 18h**, **mercredi 27/03 de 15h à 17h30** et **samedi 30 mars de 10h à 12h** au Point Ecoute dans la cour du PréO.



INFOS :
MANIFESTATIONS@OBERHAUSBERGEN.COM



Social

COURS D'INITIATION AU NUMÉRIQUE

Les formations en informatique et multimédia à destination des habitants de la commune de plus de 60 ans auront lieu du 18 mars au 15 avril. Elles se dérouleront à la médiathèque les lundis matin de 9h30 à 11h30 (informatique) et de 14h à 16h (multimédia). Un second cycle est d'ores et déjà programmé du 6 mai au 3 juin. L'inscription se fait en mairie pendant les permanences du CCAS ou sur rendez-vous.

Pièces à présenter : carte d'identité, justificatif de domicile (avis d'imposition pour les personnes souhaitant bénéficier du tarif réduit).



INFOS :
03 88 56 15 41 / CCAS@OBERHAUSBERGEN.COM

AGENDA

- **10 mars** | **0h0h compagnia Baccalà** | 17h | PréO scène | Humour - clown
- **12 mars** | **Réunion publique dans le cadre du débat national** | 19h | Centre sportif | Organisation collectif Génome
- **15-16-17 mars** | **La grande duchesse de Gerolstein** | 15 & 16/03 à 20h - 17/03 à 17h | PréO scène | Opérette
- **16 mars** | **Spectacle P'tite emeraude Cie Papier Plum** | 10h30 | Médiathèque | de 3 à 36 mois | Inscription 03 88 56 79 65 ou mediatheque@le-preo.fr
- **18 mars** | **Déchèterie mobile** | 11h à 19h | Centre sportif
- **21 mars** | **Rencontre au quartier Prévert** | 19h | Domitys
- **22 mars** | **Alexis HK** | 20h | PréO scène | Chanson française
- **23 mars** | **Atelier Fabrika 10** | 10h | Médiathèque | Inscription 03 88 56 79 65 ou mediatheque@le-preo.fr
- **24 mars** | **Baudruche Cie Brouniak** | 16h | PréO scène | Jeune public - théâtre musical
- **27 mars** | **Atelier d'improvisation « Qu'est-ce qui est beau pour toi ? »** | 14h | Médiathèque | dès 8 ans | Inscription 03 88 56 79 65 ou mediatheque@le-preo.fr
- **30 mars** | **Café BD** | 11h | Médiathèque
- **31 mars** | **Miroir aux alouettes Cie Les Yeux Comme des Hublots** | 16h | PréO scène | Théâtre jeune public

ECHANGE ET CONCERTATION DANS LA COMMUNE

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

RENCONTRE AU QUARTIER PRÉVERT

C'est le quartier le plus dense de la commune et qui serait le plus impacté par les futurs projets immobiliers : 582 logements en 2 ensembles « Marignan et Delta Promotion-Nexity (Kappelle Links) ». Avons-nous envie d'une si grande densité ? Comment organiser l'école, la vie des habitants, la circulation, les déplacements, les loisirs ? La VLIO fait aussi partie des préoccupations par son tracé et les aménagements prévus. Le 21 mars à 19h à Domitys (7, allée Saint-Sauveur Le Vicomte), nous vous proposons de vous informer sur l'état d'avancement de ces projets et d'échanger autour de la vision de l'avenir de votre quartier.

LES CONSEILS D'HABITANTS

La municipalité relance une démarche participative et pérenne en créant des conseils d'habitants qui traiteront du quotidien. Chaque groupe de travail sera représentatif de l'ensemble de la commune et agira sur une thématique particulière (enfance, seniors, déplacement/sécurité routière, espaces verts/fleurissement, etc.). Ainsi, élus et habitants pourront renforcer le mieux-vivre ensemble, développer un esprit de solidarité et de responsabilité et améliorer les pratiques démocratiques.

CONCERT'O

PREMIER POINT D'ÉTAPE

Concert'O, c'est le nom que nous avons donné à la grande concertation que nous mettons en place tout au long du printemps. Il s'agit de construire ensemble une vision d'Oberhausbergen dans 20 ans. Concert'O invite tous les habitants à imaginer l'avenir ! Des groupes de travail seront organisés afin de débattre ensemble sur tous les sujets structurants (urbanisme, environnement, qualité de vie, services). La municipalité sera accompagnée d'un prestataire extérieur pour animer la démarche. Le premier comité de pilotage s'est réuni en février et le groupe de travail fonctionnel en mars. Il regroupe 3 représentants d'associations (Ober citoyens, 2001 Ober, Prom'ober), 4 élus, 4 habitants tirés au sort, 2 agents municipaux.



INFOS :
DEMOCRATIEPARTICIPATIVE@
OBERHAUSBERGEN.COM

PROJET DELTA PROMOTION / NEXITY



Le projet porté par Delta Promotion dans le quartier Prévert prévoit la construction de 362 logements sur un terrain de 3,7 hectares y compris les espaces publics qui seront rétrocédés à la commune, soit une densité importante de 98 logements à l'hectare.

Le permis de construire a été déposé le 25 mai 2018. Le 3 juillet 2018, des pièces complémentaires ont été fournies par le promoteur qui a bénéficié d'un permis de construire favorable tacite 3 mois plus tard.

Nous avons découvert, à notre installation, que le permis de construire était valide depuis le 3 octobre 2018, antérieurement aux élections anticipées et donc sous le mandat du Maire sortant.

Conformément à nos engagements de campagne nous défendons une urbanisation raisonnable. Un document de référence du Plan Local d'Urbanisme, le Programme d'Orientations et d'Actions, mentionne d'ailleurs un chiffre de 40 logements à l'hectare dans les communes, hors Strasbourg et grandes communes urbaines.

Nos échanges avec le promoteur vont porter principalement sur le nombre de logements, leur typologie, mais aussi sur les accès tous modes, les dessertes, les équipements collectifs et les aménagements paysagers. Ils s'appuieront sur les éléments issus des échanges avec les habitants lors de la réunion du 21 mars et sur les aspects juridiques ou réglementaires.

La construction d'une ville ne peut se faire contre la ville.

Le délai de recours des tiers contre un permis de construire est de 2 mois à compter de son affichage régulier sur le terrain.

Il peut être déposé auprès de la Mairie par un tiers étant affecté directement par le projet.